

# **Relevé de conclusions - réunion de bureau CLD**

## **Lundi 23 novembre 2015 à Crémieu (locaux SYMBORD)**

### Personnes présentes :

Christian Barat, Jeannine Bonino, Yvan Gautronneau, André Mansiaux, Roger Morney, Michel Chinchole, Alain Varnet, Eric Rodamel, Jean-Louis Sauvonnet et Loris Subit (remplaçante de l'animatrice CLD).

### Personnes excusées :

Catherine Veyron, Alain Grande, Bertrand de Germiny, Alain Varnet.

### Ordre du jour :

1. **Point sur le déroulement de l'assemblée plénière 2015**
2. **Finalisation de l'avis sur l'enveloppe du CLD sur le PADD**
3. **Démarche participative**
4. **Actualités diverses**

---

## **1. Préparation de l'assemblée plénière**

L'assemblée plénière 2015 du CLD aura lieu le lundi 9 décembre 2015 aux Avenières à partir de 18h00 à la salle de Ciers

Les points suivants seront abordés :

- **Introduction** par André Mansiaux et **mot d'accueil** de M.Michoud, maire des Avenières,
- **le bilan 2015 du CLD** (financier + activité) avec notamment un point sur l'avancée du CDRA et du programme LEADER ainsi que sur la révision du SCOT (PADD). Il sera également évoqué les travaux relatifs à la démarche participative menés en 2015,
- **la démarche participative de la commune des Avenières** : lors du bureau du 19 octobre, il avait été souhaité que ce moment permette de donner à la fois la parole aux élus et aux habitants.  
Suite à la rencontre de M.Michoud et de Mme Maria Favier, adjointe au développement durable et citoyenneté, ils présenteront le projet de démarche participative de la commune ainsi que sa mise en œuvre et les difficultés rencontrées. La parole sera également donnée aux citoyens non-élus qui sont impliqués dans la démarche participative. André et l'animatrice du CLD irons à une rencontre citoyenne le 1<sup>er</sup> décembre aux Avenières afin de prendre contact avec des citoyens qui accepteront d'intervenir lors de l'assemblée plénière.
- **les travaux pour l'année 2016** : poursuite du travail sur la démarche participative, suivi de la révision du SCoT.
- le **renouvellement de l'ensemble des membres du bureau** aura lieu en fin de réunion avant un pot convivial.

*Nota : L'intervention et la participation des membres du CLD ont été définies (cf. : le diaporama).*

## **2. SCoT : Avis du CLD sur le PADD 2016**

Le processus de révision du SCoT est gelé jusqu'à l'intégration de la CC Balmes Dauphinoises au 1<sup>er</sup> janvier 2017 au plus tard.

Par ailleurs, la version actuelle du PADD (V3) du SCOT a été modifiée suite à la conférence des Maires du 1<sup>er</sup> octobre 2015. Ces modifications sont minimales et ne concernent que la forme. Il a été décidé que le CLD transmettrait son avis avant le 9 décembre sur cette nouvelle version et sur le périmètre actuel du SCoT (sans la CC

Balmes Dauphinoises). André Mansiaux est chargé de rédiger le projet d'avis à partir des différents documents intermédiaires déjà rédigés et transmis au Symbord. Il est par ailleurs prévu que le CLD présente cet avis lors d'un prochain conseil qui aura lieu en mars 2016. Par la suite, le CLD donnera un autre avis dans quelques mois sur le nouveau périmètre.

### 3. Démarche participative

Suite à la réunion du 16 novembre 2015, il a été retenu deux objectifs à poursuivre sur 2016 :

- 1/ Proposer **une boîte à outils** dans laquelle, les collectivités, associations pourraient venir « piocher » lorsqu'elles souhaiteraient mettre en œuvre une démarche participative. Cette boîte à outils pourraient comporter des méthodes et conditions favorisant la mise en place d'une démarche participative ainsi que les conditions à éviter.
- 2/ **Anticiper et accompagner ma mise en place du Conseil de Développement** de la future intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

En effet, l'article 88 de la loi Notre, impose aux collectivités de plus de 20 000 habitants de se doter d'un Conseil de développement. Cette loi stipule à minima ce que pourraient être les missions de cette instance mais ne les restreint pas.

### 4. Actualités diverses

- **Le manifeste** : Un manifeste signé par 32 CLD et Conseils de Développement a été envoyé à l'ensemble des candidats aux régionales.
- **CDRA** : Concernant les projets prévus dans l'enveloppe CDRA 2016, il y a eu que très peu de modifications par rapport à l'avis du CLD du 2 novembre 2015. Les modifications concernant surtout des variations faibles des montants de certains projets. Par ailleurs, il y a eu l'ajout d'un projet concernant l'ASLGF Nord Isère sur l'accroissement du regroupement des parcelles forestières. A l'inverse, il y a eu la suppression de la phase d'expérimentation du transport à la demande sur le Pays des Couleurs.

*Cf. : avis, glossaire réalisé par l'inter-CLDs de l'Ain et diaporama en pièces jointes de ce relevé de conclusions.*

La date de la prochaine réunion de bureau CLD sera définie à la suite de l'élection du nouveau bureau
---